



Conseil économique et social

Provisoire

19 août 2008
Français
Original: anglais

Session de fond de 2008

Réunion de haut niveau

Compte rendu analytique provisoire (partiel)* de la 14^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 1^{er} juillet 2008, à 10 heures

Président : M. Mérorès (Haïti)

Sommaire

Forum pour la coopération en matière de développement (*suite*)

* Aucun compte rendu n'a été établi pour le reste de la réunion.

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.



La séance est ouverte à 10 h 5.

Forum pour la coopération en matière de développement (suite)

Discours-programme: La coopération internationale pour le développement: situation et dynamique en évolution

1. **M. Manuel** (Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Conférence d'examen de Doha) déclare, que la communauté internationale reconnaît depuis longtemps que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dépend de trois facteurs: approfondissement du partenariat, réforme institutionnelle et accroissement des ressources allouées au financement du développement. La Conférence et le Consensus de Monterrey qui ont lancé des idées novatrices et rassemblé des institutions internationales dans un cadre commun, en se concentrant sur une réponse collective à la pauvreté et au développement humain, donnent une vision fascinante d'une action commune.

2. Le Consensus de Monterrey a été construit sur l'acceptation par les pays de la responsabilité de leur développement économique et social et sur la compréhension du fait que le développement durable doit être fondé sur des politiques saines et une bonne gouvernance. Le Consensus est aussi fondé sur l'acceptation du fait que la mise en œuvre de ces politiques requiert l'affectation de ressources accrues au financement du développement.

3. Des engagements précis et quantifiables ont été définis à Monterrey et ces objectifs ont été renforcés davantage par le Groupe des Huit en 2005 lorsqu'ils ont établi des plans audacieux et des engagements clairs en matière de ressources pour l'aide publique au développement (APD), d'allègement de la dette, de changement climatique et de réalisation des OMD, surtout en Afrique. Monterrey représente un point de référence et son message ne sera pas diminué par un manque de progrès dans la mise en œuvre ou dans les résultats. La Conférence d'examen de Doha donnera l'occasion de reconsidérer le progrès accompli dans le respect des engagements de 2002 et de définir une série de mesures pour mettre la communauté internationale sur la voie de la réalisation des OMD, qui ont ultérieurement été confirmés et soulignés par les dirigeants mondiaux au sein de diverses instances.

4. De nouveaux dangers, surtout les crises liées à la finance, aux aliments et au combustible ont sapé les perspectives de financement pour le développement. Des facteurs sous-jacents tels que les déséquilibres mondiaux, une mauvaise gouvernance financière et les bulles spéculatives qui ont causé la perturbation financière de 1998 persistent et l'impact de la crise alimentaire est un signe indicatif de l'échec rencontré dans les efforts visant à changer l'approche du financement pour le développement. La mise en œuvre cohérente des engagements de Monterrey aurait pu atténuer l'effet de l'augmentation des prix des denrées alimentaires sur la stabilité politique et la cohésion sociale et amélioré la réalisation des Objectifs.

5. Un grand nombre des acquis obtenus par la création d'un environnement contribuant à la mobilisation de ressources nationales ont été menacés par le prix élevé du combustible, qui est susceptible d'aggraver la situation financière et alimentaire. Dans le cas du pétrole, il faut aussi prendre en considération une vue à long terme: en pompant plus de pétrole on augmenterait les émissions de gaz de serre et aggraverait davantage les déséquilibres mondiaux.

6. En ne relevant pas tout de suite les défis existants, on augmente leurs effets négatifs. C'est pour cette raison que les pays doivent être tenus responsable de l'application intégrale des décisions prises et que les approches multilatérales doivent être respectées. Le renforcement de la gouvernance pourrait changer la situation de la coopération en matière de développement et l'objectif souhaité doit être un scénario dans lequel les unités d'aide dépensées dans les pays bénéficiaires peuvent être mesurées contre le même nombre d'unités dépensées dans les pays donateurs. Les résultats de ces dépenses devraient être identiques par le biais d'une unité de compte commune et universellement acceptée.

7. A plus long terme, les problèmes liés aux aliments et au combustible requièrent des transformations importantes qui, toutefois, ne peuvent être réalisés en un jour. En l'absence de mécanismes juridiques coercitifs, il y a peu de chance que la communauté internationale honorera ses engagements et la crédibilité des actions entreprises par les dirigeants mondiaux est en jeu. Le non-respect des engagements d'APD pris à Monterrey saperait la confiance dans la capacité de la communauté internationale d'affronter le défi du changement climatique, par exemple. Afin de garantir le respect des

engagements, l'Union européenne a proposé l'adoption de calendriers indicatifs pluriannuels glissants illustrant comment les donateurs ont l'intention d'atteindre leurs objectifs d'APD.

8. Il se peut que les changements qui sont intervenus dans l'économie mondiale au cours des cinq dernières années aient créé de nouvelles possibilités de relever les défis lancés par le processus de Monterrey, mais quelle que soit l'approche adoptée, la détermination de rappeler aux pays leurs engagements préalables doit être ferme. Vu le nombre de réunions critiques qui doivent se tenir avant la fin de 2008, il serait peut-être opportun de tenir compte des attentes et de promouvoir chez les dirigeants mondiaux une vision d'interdépendance.

9. **M. Panitchpakdi** (Secrétaire général de la Conférence de Nations Unies sur le commerce et le développement) déclare que l'architecture complexe de coopération en matière de développement est sous l'influence de la diversité des conditions qui existent dans les pays et de la multiplicité de leurs besoins. Les questions liées à l'aide ont été compliquées davantage par l'évolution constante de l'ordre du jour et des théories du développement ainsi que par l'apparition de crises. L'aide au commerce a été intégrée dans les réunions de Doha, mais même du point de vue du renforcement des capacités et de la réalisation d'un ajustement, on parle à présent de nouvelles formes d'aide qui accorderait au commerce une place de premier plan dans la stratégie de développement. La nature de la coopération en matière de développement évolue elle-même à mesure qu'apparaissent des donateurs qui ne sont pas membres du Comité d'aide au développement (CAD); de plus, on met davantage l'accent sur l'assistance triangulaire, les subventions et le secteur privé. De surcroît, les entités philanthropiques sont devenues de plus en plus actives, surtout dans le décaissement de fonds verticaux pour des secteurs spécifiques tels que la santé et l'environnement.

10. Dans l'ensemble, les engagements d'APD n'ont pas été honorés. Le plus gros de l'augmentation de la nouvelle assistance technique au cours des dernières années résulte du renforcement du programme d'allègement de la dette et une grande part de l'assistance est liée à des conditionnalités liées à la gouvernance et à la réforme institutionnelle. En outre, le niveau d'aide réelle par habitant, au début du

nouveau millénaire, n'a pas vraiment dépassé les niveaux atteints au cours des années 70 et 80.

11. L'additionnalité et l'efficacité de l'aide sont des questions clés dans le nouveau paysage de la coopération pour le développement et de l'APD. Dans son Rapport sur le commerce et le développement de 2008, la CNUCED a abordé, pour la première fois, la question de l'additionnalité en procédant à une analyse économétrique. Dans son analyse, la Conférence a réparti les donateurs en trois groupes : les donateurs parcimonieux, les donateurs généreux et ceux qui se situent quelque part entre ces deux extrêmes. L'expérience montre que les donateurs généreux fournissent moins d'aide additionnelle que prévu, mais qu'il n'y a aucune différence statistique entre les deux autres groupes dans cet égard. Cette évaluation n'est pas concluante et la situation sera réexaminée à l'avenir. Cette question est apparue avec chaque crise depuis que le financement pour l'atténuation du changement climatique et l'Initiative d'aide au commerce a dû être assuré sous la forme de crédits additionnels.

12. L'efficacité de l'APD est normalement mesurée en terme d'administration de l'assistance, d'appropriation, de conditionnalité, d'harmonisation de l'exécution, et de responsabilité mutuelle. Mais il est tout aussi important de se demander si l'APD est parvenue aux secteurs qui améliorent l'infrastructure économique et la production en vue de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement. L'APD n'est pas toujours harmonisée avec les besoins des États qui possèdent des bas niveaux d'investissements étrangers directs en comparaison avec leur revenu national brut. On pourrait supposer que les États les plus nécessiteux reçoivent le plus gros de leur APD au titre des programmes sociaux, mais ce n'est pas le cas dans la pratique. Il n'existe aucune corrélation entre l'APD qu'un État reçoit et son rang sur l'indicateur du développement humain; il convient, par conséquent, d'harmoniser l'assistance avec la réalisation des OMD.

13. Il faudrait déployer un véritable effort pour faire de la croissance un moyen de réduction de la pauvreté. De plus en plus, les conditionnalités des donateurs d'APD ne se limitent pas à la sphère économique et s'étendent aux domaines de la gouvernance et des institutions nationales. Il n'est pas du tout certain que cette approche renforce le progrès dans la réalisation des OMD. En effet, des facteurs culturels, sociaux, politiques, économiques et historiques entrent

inévitablement en jeu dans n'importe quelle discussion concernant la définition d'une "bonne gouvernance". Ces conditionnalités pourront avoir un effet négatif sur les stratégies économiques et les stratégies de développement et l'équilibre qui doit s'établir entre les stratégies de réduction de la pauvreté. De plus, le désir de l'État récipiendaire de s'approprier ces processus peut varier d'un pays à l'autre.

14. Une pénurie d'APD de 400 milliards de dollars E.-U. est prévue pour la période couverte par les OMD. Diverses formes de financement sont utilisées pour combler cette pénurie et il est important de prévenir toute confusion et d'éviter de placer de nouveaux fardeaux de dettes sur les États récipiendaires; comme le représentant de l'Allemagne l'a suggéré, l'utilisation d'enchères de droits d'émission du carbone comme source de financement supplémentaire pour les efforts d'adaptation est une approche qui mérite peut-être d'être suivie. Le financement de sources privées doit être coordonné; l'assistance dans le domaine de la santé publique, par exemple, serait plus efficace si elle visait l'ensemble des services de santé plutôt qu'une maladie spécifique.

15. Enfin, bien que la coopération économique Sud-Sud ait doublé au cours des deux dernières années, elle ne représente que 3 % du financement des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui appartiennent au CAD. Les pays acceptent volontiers cette forme d'assistance parce qu'elle n'est pas accompagnée de conditionnalités et requiert des procédures bureaucratiques limitées.

16. **M. Zainal Abidin** (Malaisie) déclare que l'Envoyé spécial du Secrétaire général a correctement noté que la vision de l'"excellente affaire" personnifiée dans le Consensus Monterrey n'est pas partagée par tous les pays. Ce qui est nécessaire, c'est un "carnet de notes" qui fasse apparaître les réalisations tant des États développés que des États en développement; les apports d'APD sont lents, et, avec quelques exceptions, ce sont les États en développement qui ont manifesté le plus grand engagement vis-à-vis de leurs obligations en vertu du Consensus. Pourtant, le climat international devient plus difficile et il existe une certaine incertitude quant au modèle qu'il convient de suivre.

17. Les États développés qui ont demandé à certains pays en développement d'assumer une plus grande responsabilité pour aider ceux d'entre eux qui sont le

moins développés et pour affronter la question du changement climatique manquent de crédibilité car le monde développé n'a pas tenu ses promesses. L'orateur trouve irritant que l'on ait tendance à parler du changement climatique comme si ce problème ne pouvait pas être abordé avant 2012; il ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas prendre des mesures immédiates.

18. **M. Sow** (Observateur de la Guinée) insiste sur la nécessité de trouver une solution internationale harmonisée aux problèmes des pays dans des situations postconflituelles, surtout en Afrique. La Sierra Leone, le Libéria, la Guinée-Bissau et même la Côte d'Ivoire sortent de conflits, mais la Guinée reste à l'épicentre de la crise dans la région. Dix pour cent des habitants de ce pays sont des réfugiés et, sans les efforts politiques et militaires du Gouvernement, ce pays connaîtrait des difficultés encore plus grandes. Il reconnaît que la Guinée fait face aux problèmes à des problèmes de gouvernance; pourtant, un gouvernement d'union nationale a été mis en place l'année dernière grâce à un accord avec les syndicats, le cadre macroéconomique de la nation a été rétabli et les contacts avec le Fonds monétaire international (FMI) ont été renouvelés. Malheureusement, il y a eu peu de progrès face à la pénurie d'électricité, qui est aggravée par la crise alimentaire qui sévit actuellement. Le nouveau gouvernement est prêt à travailler avec l'opposition mais, en l'absence d'une assistance internationale, il est probable que la situation empirera.

19. **M. Manuel** (Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Conférence d'examen de Doha), répondant au Représentant de la Malaisie, déclare que le pilier principal colonne du Consensus de Monterrey consiste dans le fait que les États en développement doivent assumer la responsabilité d'améliorer leur gouvernance; pourtant, il convient que ce processus doit être accompagné d'une augmentation de l'APD. Les études les plus récentes sur le développement économique de l'Afrique subsaharienne ont montré que l'inflation est maintenant inférieure à 10% et que la plupart des États africains ont des excédents financiers. Pourtant, malgré leurs efforts, ils ne sont pas mieux capables que dans le passé de réaliser les OMD ou de faciliter la production. Il est inacceptable que les engagements de Monterrey soit tenus par un des partenaires et pas par l'autre; il faut qu'avant la Conférence d'examen de Doha, les États se concentrent sur les engagements qui ont déjà été pris et sur le

besoin de créer des mécanismes de responsabilisation. La communauté internationale doit répondre aux besoins de développement des États Membres qui sortent de la pauvreté non parce qu'elle y est incitée par d'autres, mais parce que c'est la chose juste à faire. Il ne faut pas mettre en doute la crédibilité des États riches qui n'ont pas honoré leurs engagements; au lieu de cela, les États qui ont agi de bonne foi doivent unir leurs efforts et donner l'exemple.

20. En ce qui concerne la déclaration du Représentant de la Guinée, la question clé dans les situations postconflituelles réside dans la vitesse avec laquelle des ressources minimales sont détournées vers des pays qui connaissent des problèmes alimentaires. Il est quelquefois difficile pour les États de voir qu'une crise provient d'une incapacité de comprendre l'interdépendance des marchés; les pays qui sont des importateurs tant d'aliments que de combustible sont les plus vulnérables à cet égard. Les attaques du 11 septembre 2001 ont créé un sentiment d'urgence qu'il faut à présent étendre à la crise qui affecte aujourd'hui les plus pauvres pays du monde.

21. **M. Panitchpakdi** (Secrétaire général de la Conférence de Nations Unies sur le commerce et le développement) déclare qu'il approuve les observations faites par l'orateur précédent quant à la nécessité d'éprouver un sentiment d'urgence face aux crises actuelles. L'APD peut être efficace si elle est fournie rapidement en réponse aux besoins sur le terrain. Bien que l'Initiative d'aide au commerce ait été approuvée dans la Déclaration ministérielle adoptée à la sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tenue à Hong Kong du 13 au 18 décembre 2005, pas un seul centime du financement envisagé n'a été versé pour aider les États en développement à construire une capacité dans le domaine de l'économie de l'offre et une infrastructure commerciale.

La séance est levée à 11 heures.